

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

« SMIRT »

COMITE SYNDICAL DU 18 NOVEMBRE 2011

Séance de 10 h à 11h30

Président : Monsieur Daniel PERCHERON

Secrétaire de séance : Madame Marie-Sophie LESNE

Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Joël CARBON, M. Dominique PLANCKE, M. Aymeric ROBIN, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Eric QUIQUET, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Christian DECOCQ, M. Daniel DELCROIX, M. Francis DECOURRIERE, M. Eric RENAUD, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Michel GUILBERT, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Pierre de SAINTIGNON, M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Rémi PAUVROS, M. Bernard BAUDOUX, M. Michel VANCAILLE, M. Bernard CAILLIAU, M. Jean-Luc WERY, M. Eugène BINAISSE, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Frédéric CUVILLIER, M. Michel LO GIACO.

Pouvoirs :

M. Jean François MALBRANCQ à M. Yves COUPE

M. Rémi PAUVROS à M. Daniel PERCHERON

Michel VANCAILLE à M. Jean-Jacques COTTEL

M. Philippe WAGHEMACKER à M. Alain WACHEUX

M. Jean-Luc WERY à M. Daniel DELCROIX



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT, aborde le point relatif au Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2012.

Il explique que les dépenses du SMIRT en 2012, consisteront essentiellement dans des dépenses de fonctionnement comprenant des remboursements de frais à la Région, (loyers, charges diverses supportées pour le compte du SMIRT) et des frais de personnel.

A celles-ci s'ajouteront des abonnements au GART, Groupement des Autorités Responsables de Transports et à des magazines professionnels.

Les remboursements de frais à la Région interviendront dans le cadre de la convention de mise à disposition de locaux et de moyens signée entre le SMIRT et le Conseil Régional en Août 2010.

Les frais de personnel correspondront également à des remboursements compte tenu des mises à disposition actuelles de deux agents (une directrice adjointe et une secrétaire), et de deux nouvelles mises à disposition souhaitées pour 2012 et qui concernent les postes de chargé de mission expert dans les domaines techniques (billettique, information multimodale etc..) et d'un comptable avec appui en matière de marchés publics.

Compte tenu des reports de crédits liés à l'Autorisation d'Engagement de crédits pour la période 2011/2013, votée lors de la séance, dans le cadre de la DM1 2011, le financement des marchés, qui vont être engagés avant la fin de l'année 2011 pour les assistances à maîtrise d'ouvrage en matière de billettique et d'information multimodale, de tarification et de communication, sera assuré et il n'est pas nécessaire de prévoir de crédits complémentaires.

Le budget prévisionnel 2012 nécessiterait ainsi une contribution des adhérents du SMIRT à hauteur de 400 000 € auxquels s'ajouteront 354 500 € de report de crédits dans le cadre de l'AE, soit un budget total de 754 500 €.

DELIBERATION N° 2011-14

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports,

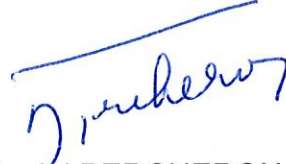
Vu la décision 2011 - 12 du 18 Novembre 2011 de voter une Autorisation d'Engagement de crédits 2011/2013 pour le financement d'assistances à maîtrise d'ouvrage dans les domaines de la billettique et de l'information multimodale, la tarification et la communication,

Vu l'avis favorable unanime des membres du Comité Syndical du SMIRT sur les éléments du Débat d'orientation Budgétaire pour l'exercice 2012, présentés lors de la séance,

PREND ACTE

- de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2012.

Le Président du SMIRT



Daniel PERCHERON